

**Communiqué de presse – 08.02.2025**

---

## **« Une naissance, un arbre » : inauguration de nouveaux espaces plantés sur le territoire du Lion d'Angers**

*La commune du Lion d'Angers s'inscrit dans la démarche « 1 naissance, 1 arbre », proposée aux collectivités par la Région Pays de la Loire. Elle crée ainsi de nouveaux espaces plantés d'arbres, dédiés aux enfants nés en 2023 et en 2024 sur son territoire. Deux temps forts sont prévus : l'inauguration ce samedi 8 février 2025 au Lion d'Angers à proximité du lotissement Revion et un autre temps fort samedi 15 février 2025 à Andigné.*

La ville du Lion d'Angers s'engage aux côtés de la Région Pays de la Loire à l'occasion de l'opération « Une naissance, un arbre ». Pour célébrer la naissance de chaque petit Lionnais, la commune plante un arbre, symbole de vie et de croissance, sur son territoire. Au fil des ans, de nouvelles micro-forêts et de nouveaux espaces arborés sont ainsi créés, concourant à améliorer la qualité de vie des habitants et à lutter contre le réchauffement climatique.

En 2023 et en 2024, la commune a eu la joie d'accueillir 110 nouveau-nés. Ce sont donc 110 arbres qui vont être plantés au Lion d'Angers et à Andigné.

Pour célébrer ensemble les enfants nés au cours de cette période, les familles ont été conviées à deux temps forts le samedi 8 février 2025 sur le lotissement Revion au Lion d'Angers et le samedi 15 février à Andigné à plusieurs endroits (notamment près de l'aire de jeux).

Ces arbres symbolisent les naissances, la vie et la croissance. Ils permettent de souhaiter la bienvenue symboliquement à tous les nouveau-nés du Lion d'Angers. Plusieurs sites bénéficient ainsi de nouveaux espaces plantés, dédiés à la vie et participant pleinement au maintien de la biodiversité au Lion d'Angers.

Face aux défis climatiques et écologiques, l'arbre est une solution globale, il joue un rôle fondamental dans le maintien et le développement de la biodiversité : lieu de vie (habitat), un producteur de ressources (notamment alimentaires) et une infrastructure « technique », ... autant de rôles utiles et indispensables à de nombreuses espèces, mais aussi identitaire des paysages ruraux.

Cette politique participe pleinement à la préservation et au développement du patrimoine naturel de la ville.

### **Plus d'informations**

Contact :  
Blandine Paris  
Service communication, Mairie du Lion d'Angers  
06.26.25.46.46